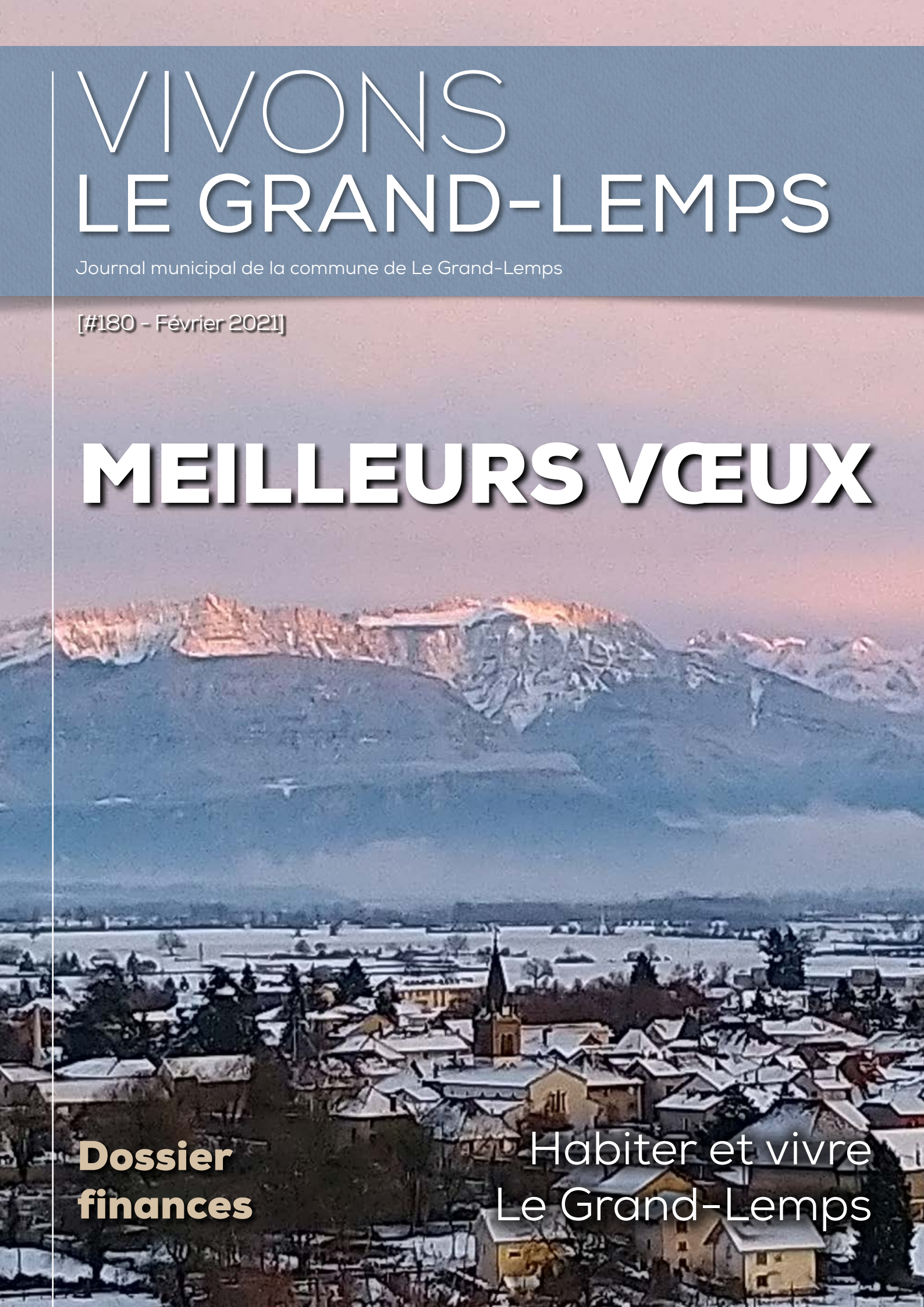
VIVONS LE GRAND-LEMPS

Journal municipal de la commune de Le Grand-Lemps

[#180 - Février 2021]



MEILLEURS VŒUX

Dossier finances

Habiter et vivre Le Grand-Lemps

Entre nous



L'Édito



Les Vœux de Madame le maire

C'est dans notre foyer municipal, à la mi-janvier, que nous aurions dû nous réunir pour les vœux 2021 de la nouvelle municipalité.
Cela n'a malheureusement pas été possible, la crise sanitaire nous privant d'une habitude importante de la vie de la commune, d'un moment de convivialité, d'échange, de proximité, apprécié par de nombreux habitants.
L'année 2020 restera sans aucun doute dans toutes les mémoires, la Covid ayant bouleversé nos vies et nos habitudes. Mais cette situation aura aussi permis de mettre en lumière que l'entraide et la solidarité ne sont pas des mots vains.
En effet, nous avons la chance dans notre commune d'avoir un grand nombre de bénévoles sur qui nous pouvons compter et que je remercie pour leur investissement.
Je tiens aussi à remercier l'ensemble du personnel communal qui a assuré la continuité du service public et son bon fonctionnement. Les agents ont fait preuve d'une grande adaptabilité face aux différents protocoles sanitaires et à leur lot de difficultés.
2020 aura aussi été une année d'élection, la nouvelle municipalité ayant pris ses fonctions le 25 mai. Ces fonctions ont été confirmées par décision du tribunal administratif de Grenoble, le 24 septembre, saisi d'une protestation électorale. Bien sûr la prise de fonction n'a pas été celle escomptée. Cette première phase de notre mandat a été fortement impactée par cette crise qui nous a mobilisés et nous mobilise encore. Mais après un temps d'adaptation à cette situation inédite, un temps d'étude et d'observation a été mis en place. Un audit financier a été réalisé et une étude du service des ressources humaines est en cours.
L'analyse financière réalisée a conforté notre volonté de ne pas enclencher d'investissements importants en 2020, afin de repartir sur de bonnes bases.
Mais nous avons tout de même voulu marquer le temps de fêtes de fin d'année en égayant le centre-bourg ainsi que deux entrées de ville par des illuminations. Cette période compliquée ne devait pas nous faire oublier ce temps festif que restent noël et le jour de l'an.
Il faut désormais se tourner vers 2021 avec confiance, se projeter dans cette nouvelle année avec force et optimisme. L'espoir d'un retour à une vie normale doit nous animer et nous guider.
Je vous souhaite que cette nouvelle année vous apporte la santé bien sûr, mais aussi du courage, de l'énergie et de la détermination.
Henri Bergson disait « L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire »
Très bonne année 2021 à tous.

Géraldine Bardin-Rabatel,
Maire du Grand-Lemps

Le Sommaire

3 | Les actions municipales

7 | La vie municipale

11 | Ça se passe sur la commune

13 | La vie économique

14 | La vie associative et scolaire

18 | Le coin du philosophe

19 | État civil

Vivons Le Grand-Lemps n°2
du mois de février 2021
Directeur de publication :
Géraldine BARDIN-RABATEL,
maire du Grand-Lemps
Rédacteurs : Groupe, comité rédaction de conseillers municipaux.
Coordinatrice Mairie / Associations : Émilie Gonon
Maquette / Mise en page : www.oliviersalvaia.fr
Impression : Imprimerie Ruzzin
Distribution : NATH.COM 38690 Le Grand Lemps
Crédit photos : Archives, comité de rédaction, associations, personnelles, Éric Selfstick DL, Christophe Colliat, Clémentine Rabatel.

Horaires d'ouverture de la mairie
- Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 19h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Vendredi : 9h - 16h30

Contact
6, rue Lamartine 38690 Le Grand-Lemps
Email : mairie@legrandlemps.fr
Tél. : 04 76 55 80 34 - Fax : 04 76 55 56 67

Les actions municipales

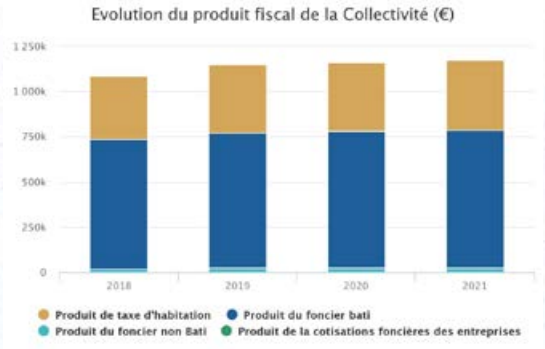
Dossier Finances

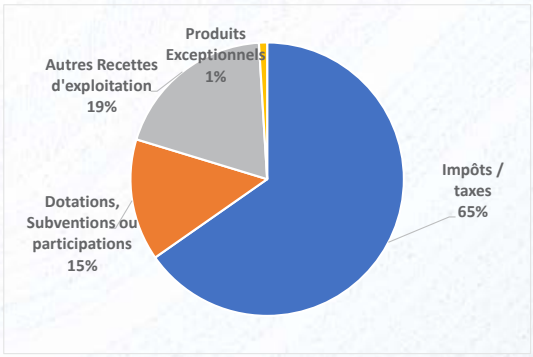
LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (D.O.B.)

Le débat d'orientation budgétaire a pour but de renforcer la démocratie en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante, sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise et donne aux élus la possibilité de s'exprimer. Bien qu'il n'y ait aucune obligation pour la commune d'organiser un DOB (moins de 3500 habitants), ce choix a été retenu par la nouvelle municipalité.
Le rapport d'orientation budgétaire (ROB), présenté au conseil municipal du 28 janvier 2021, sert de base de discussion pour le DOB. Ce rapport présente les évolutions des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement, ainsi que les informations relatives à la structure et la gestion de la dette. Cette présentation est une projection, un document de travail. Le budget sera présenté au vote fin février. Des extraits du ROB sont repris dans ce journal.
Le ROB s'est appuyé sur un rapport d'audit financier demandé par Mme le maire et effectué par M. Damien Brochier, formateur au sein de l'association des maires de l'Isère. Cette démarche était nécessaire afin d'avoir une visibilité complète sur les finances avant d'engager des projets d'investissement importants.
Parallèlement, un plan pluriannuel d'investissement est mis en place afin de déterminer avec précision les possibilités financières de la commune sur l'intégralité du mandat.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Synthèse des recettes de fonctionnement





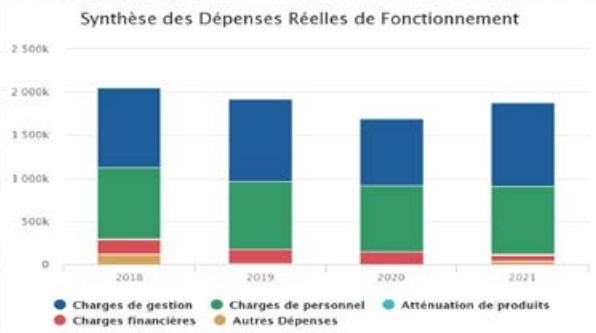
La Commune a décidé de ne pas augmenter ses taux pour l'année 2021. L'augmentation des bases d'imposition cette année lui procure tout de même une hausse du produit fiscal.
Pour 2021 le produit fiscal de la commune est estimé à 1 832 607 € soit une évolution de 1,2 % par rapport à l'exercice 2020.
Après analyse des estimations précédentes du logiciel SIMCO, il a été appliqué une décote de moins 4, 5 % sur les prévisions de recettes.

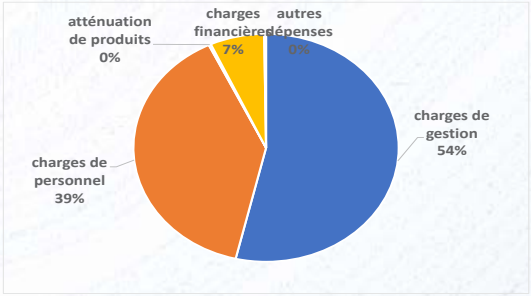
Année	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé provisoire 2020	BP 2021
Impôts / taxes	1 741 777 €	1 800 290 €	1 797 250 €	1 750 139 €
Dotations, Subventions ou participations	438 974 €	412 211 €	420 260 €	386 561 €
Autres Recettes d'exploitation	454 281 €	538 162 €	308 704 €	518 197 €
Produits Exceptionnels	19 502 €	47 560 €	14 244 €	25 603 €
Total Recettes réelles de fonctionnement	2 654 534 €	2 798 223 €	2 540 458 €	2 680 500 €

À RETENIR
- Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition sur 2021 (TH-TF)
- Projection prudente par analyse des années antérieures (décote de 4.5% appliquée sur les recettes)
- Baisse des recettes totales sur 2020 en lien avec la fermeture des structures

Dossier Finances (suite)

Synthèse des dépenses de fonctionnement





Année	Réalisé 2019	Réalisé provisoire 2020	BP 2020	BP 2021
Charges de gestion	961 985 €	835 167 €	992 260 €	1 081 644 €
Charges de personnel	779 363 €	763 256 €	804 100 €	790 000 €
Atténuation de produits	7 130 €	5 116 €	9 500 €	5 500 €
Charges financières	169 795 €	151 856 €	157 000 €	133 166 €
Charges exceptionnelles	5 698 €	4 313 €	5 500 €	4 500 €
Dépenses imprévues			82 065 €	
Total	1 923 971 €	1 759 708 €	2 050 425 €	2 014 811 €
	Hors opération d'ordre (dotation aux amortissements)			

À RETENIR

- Des dépenses réalisées 2020 sensiblement inférieures à celles prévues par le budget
- Une baisse des charges financières

Recettes d'investissement

Recettes	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé provisoire 2020	BP 2021
Subventions d'investissement	1 062 769 €	810 600 €	803 703 €	287 410 €
FCTVA	483 747 €	464 364 €	231 415 €	136 161 €
Autres ressources	30 585 €	40 897 €	85 303 €	70 000 €
Emprunt	2 250 000 €	8 350 €	0 €	0 €
Autofinancement (1068)	587 552 €	667 395 €	841 652 €	751 576 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	228 346 €	916 040 €	750 085 €	706 415 €
Total recettes d'investissement hors opération d'ordre	**4 642 999 €**	**2 907 646 €**	**2 742 158 €**	**1 951 562 €**

À RETENIR

- Pas de recours à l'emprunt sur 2021
- Diminution importante des subventions d'investissement et du FCTVA (remboursement de TVA) en lien avec la fin du chantier de l'école

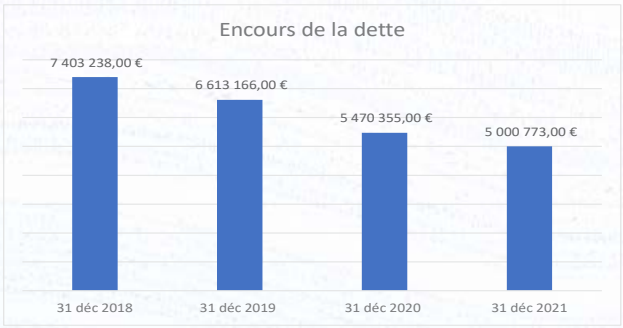
Dépenses d'investissement

Année	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé provisoire 2020	BP 2021
Emprunt et autres organismes	453 763 €	791 993 €	1 142 810 €	469 581 €
Immobilisations incorporelles	5 371 €	2870 €	2 549 €	17 040 €
Immobilisations corporelles	142 836 €	44 848 €	98 767 €	1 118 107 €
Immobilisations en cours	2 693 991 €	1 365 472 €	781 529 €	0 €
Subvention d'équipement versées	2 784 €	24 320 €	0 €	0 €
Total dépenses d'équipement	3 298 745 €	2 228 503 €	2 025 655 €	1 604 728 €

À RETENIR

- Un remboursement important d'emprunt réalisé en 2020
- En 2020, les immobilisations en cours représentent la fin du chantier de réhabilitation des écoles
- Un retour à un investissement maîtrisé

L'encours de dette de la Collectivité a diminué ces derniers exercices, elle se désendette alors progressivement. Pour l'exercice 2021, elle disposera d'un encours de dette de 5 000 773 €.





À RETENIR

• Diminution progressive de l'endettement de la commune, enclenchée en 2019

LES ORIENTATIONS 2021 EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT CONTENUES DANS LE R.O.B.

La présentation du ROB et la tenue du DOB ont été l'occasion de présenter les travaux et projets de la municipalité, notamment suivis par les commissions municipales, et qui seront proposés lors du vote du budget.

• Commission aménagement et entretien

L'accent est mis sur l'entretien, la propreté, la sécurisation du centre bourg et le fleurissement, pour un montant estimé à 41700€. Un entretien plus régulier est recherché, notamment par un renfort de personnel au niveau des espaces verts pour certaines périodes. L'organisation des services techniques a d'ores et déjà été remaniée, afin d'affecter régulièrement 2 personnes à l'entretien urbain.

• Commission école

Une modification du contrat de livraison des repas de la cantine dans le but d'améliorer la qualité des repas, en incluant plus de circuits courts et favoriser un approvisionnement local, est envisagée pour un coût estimé de 10 000 € par an.

• Centre communal d'action sociale (CCAS)

Une augmentation importante du budget du CCAS est prévue pour 2021 afin de tenir compte notamment d'un accroissement des précarités lié à la crise sanitaire. Il est proposé une évolution de 42%, le budget du CCAS passant ainsi de 14 000 € à 20 000 €. De plus, en lien avec la commission veille sociale, une analyse des besoins sociaux (ABS) est prévue en 2021 afin de mieux définir les actions sociales à mener sur la commune. Son coût est estimé à 1 200 €. Celle-ci permet aux communes, de procéder à un bilan des besoins réels de la population: familles, jeunes, personnes âgées, handicapées, en difficulté...

• Ecologie et environnement

Il est proposé la mise en place d'un programme de sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau à destination des enfants des écoles primaires pour un coût de 5 000€. Ce programme vise à les intéresser et de les rendre acteurs de la maîtrise de la consommation d'énergie dans leur établissement scolaire et à domicile.

• Animation

L'animation de noël prévue l'année dernière, supprimée en raison des conditions sanitaires, est programmée sur 2021 avec un budget de 5 000€. Il comprenait notamment un spectacle pour enfants, un circuit de promenade en calèche, le chapiteau du père noël avec prise de photos.

• Commission patrimoine

La préservation de notre patrimoine passe par la restauration de deux livres de la distillerie Dutruc (recettes et étiquettes), du cadastre napoléonien et la protection d'un drapeau national de 1870. Ces travaux de conservation sont prévus pour un coût de 2 600 €.

• Commission associations

Sont prévues une manifestation autour des associations lempsiquoises dans le but de faire découvrir les différentes activités proposées (coût estimé : 1 500 €) et l'augmentation de 11% du montant de l'enveloppe globale des subventions aux associations, soit 2 200 €.

LES ORIENTATIONS 2021 EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT CONTENUES DANS LE R.O.B.

La fin du portage financier du terrain de la friche Billon-Mayor

Ce terrain est fléché pour accueillir l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). L'achat, la dépollution ainsi que la déconstruction de l'usine ont été portés financièrement par l'établissement public foncier local (EPFL). A ce jour, ces frais s'élèvent à près de 719 000 € (frais de portage de 1% annuel compris).
Le projet actuel pourrait conduire la commune à acquérir dès 2023 le terrain auprès de l'EPFL pour le mettre à disposition de l'EHPAD. Cette dépense est donc anticipée sur les 2 prochaines années avec un impact sur le budget 2021 de 360 000€.

Les premiers investissements importants du mandat

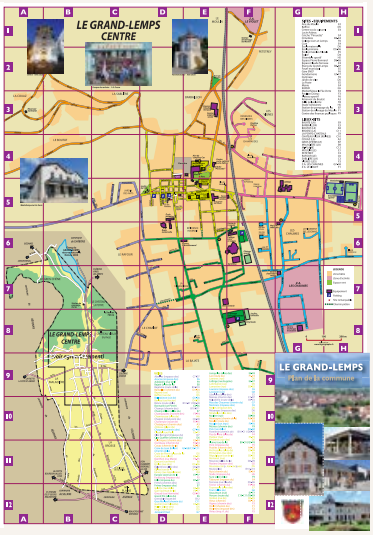
Les investissements inscrits au budget 2021 seront réalisés sans recours à l'emprunt afin de préserver les marges de manœuvre et de conforter la diminution progressive de l'endettement de la commune, enclenchée en 2019. Dans ce cadre, est proposée la budgétisation de :

• l'acquisition du terrain en face de l'école en vue de l'aménagement du parking de l'école
• la réalisation de lieux de convivialité intergénérationnels à différents endroits de la ville
• l'investissement relatif aux bâtiments communaux et aux voiries : 50 000€ annuels sont fléchés sur l'entretien des bâtiments et des voieries ainsi que 50 000€ pour répondre aux exigences légales d'exhumations du cimetière.

Référents de quartier

Souvenez-vous dans notre dernière édition un article expliquait le rôle et la recherche, dans chaque quartier de la commune, des citoyens volontaires qui s'associent aux décisions communales.
1 titulaire et 1 suppléant par quartier, 6 quartiers, 6 titulaires et 6 suppléants.
Les conditions sont évidemment : habiter le quartier, avoir plus de 18 ans et être bénévole.
Certains se sont proposés. Nous réitérons notre demande pour construire ce lien avec 12 personnes : 2 par quartiers.
Le centre-ville / La Montagne et Le Violet / Le Faubourg et Les Champaudes / Les Chaumes / La Plaine / La Maladière -La Plaine (ouest).
Pour de plus amples renseignements et vous inscrire appelez La Mairie, Melissa prendra vos coordonnées au 04 76 55 80 34 ou venez nous rencontrer rue Lamartine.
Vous remerciant par avance.

Jacques Gacon.



Fête de la culture

EXPOSITION D'ARTISTES LOCAUX AU PRINTEMPS 2021

La Mairie du Grand Lemps souhaite organiser une exposition d'artistes résidents au Grand Lemps au printemps 2021.
Nous souhaitons que cette exposition soit festive et ouverte à tous les créateurs locaux, écrivains, peintres, sculpteurs, musiciens....
Vous écrivez ou vous avez publié un livre, vous réalisez des sculptures, des tableaux, en amateur ou non, vous voulez passer jouer un air de saxophone ou autre, même dix minutes. Vous serez tous les bienvenus.
Il n'y aura pas de concours, ni de gagnant. Il s'agit de s'amuser, de se retrouver autour d'un verre, de se rencontrer autour de la création et de la culture.
« Nous n'avons plus les moyens de nous passer de la culture », disait un comédien, alors fêtons-la !

NB : En cas d'empêchement lié à la covid, cette manifestation sera reportée.

Pour s'inscrire : Mairie du Grand Lemps : 04 76 55 80 34 (à l'intention de Roger Bayot).

Adhésion au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)



Lors du Conseil Municipal du 5 novembre 2020, il a été approuvé l'adhésion au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN). Cette adhésion est logique pour notre commune qui héberge la Tourbière du Grand Lemps.
La Tourbière (étang en patois) a été classée par décret du 22 septembre 1993. Acquise par le Conseil Général elle a été mise à disposition du CEN par convention.
La Tourbière c'est une superficie de 53 hectares mais c'est surtout un site remarquable. A titre d'exemple elle héberge 45 espèces de libellules, 17 espèces de reptiles et amphibiens. Elle est aussi connue pour son dortoir de busards et d'autres espèces d'oiseaux rares.
Concernant le Conservatoire des Espaces Naturels il a été créé en 1985. Son conseil d'administration regroupe : des élus locaux, des associations de chasse, de pêche, du monde agricole, de protection de la nature (FPO) de randonnées...Il est à noter que depuis cette année la Présidente du CEN est Madame Marie-Pierre Barani, Maire de Châbons.
Le CEN a une vocation scientifique, en cela il joue un rôle de conseil auprès des décideurs et des communes sur l'ensemble du département.
Le CEN a pour vocation la gestion et la restauration, la valorisation des sites. Concernant la Tourbière du Grand Lemps, les techniciens locaux organisent des visites commentées, vous pouvez vous inscrire sur le site du CEN.

Conseillers municipaux délégués au CEN : titulaire : Roger Bayot, suppléant : André Ugnon.

La vie municipale

Les séances du conseil municipal

L'intégralité des comptes-rendus des séances du conseil municipal est disponible sur le site internet de la mairie (https://www.legrandlemps.fr/).

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020

Attribution de subventions aux associations

Les subventions ont été attribuées à 24 associations pour un montant total de 18 800 €. Les associations concernées interviennent notamment dans les domaines social, sportif, scolaire et culturel.

Modification des tarifs de location de l'Espace Pierre Bonnard

La location de l'Espace Pierre Bonnard par les particuliers, est prévue désormais sur le week-end entier, à partir du vendredi soir.
Le montant de la location est augmenté de 25 €. La location du vendredi seul de 50 € est donc supprimée

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2020

Adhésion au Conservatoire d'espaces naturels Isère – Avenir

L'association du Conservatoire a pour vocation principale la mise en œuvre d'opérations de restauration et de gestion de sites naturels remarquables. Elle possède une antenne dédiée à la réserve naturelle de la Tourbière du Grand-Lemps.

Convention 2020-2021 d'intervention en milieu scolaire du SESSAD de Bièvre-Valloire

Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) de Bièvre-Valloire apporte aux enfants concernés, et en lien avec la famille, un soutien éducatif, scolaire et des soins pour permettre le maintien d'une scolarité en milieu ordinaire et favoriser leur inscription dans la vie sociale locale. La convention d'intervention prévoit les modalités de son intervention au sein de l'école élémentaire publique de la commune.

Acceptation d'un don d'une sculpture pour l'entrée de ville

Jean Barral-Baron, artiste domicilié au Grand-Lemps, a proposé la réalisation gracieuse et la donation d'une sculpture à la commune, pour l'entrée Est de la ville, à proximité du blason de la mairie. Le conseil municipal a accepté ce don et remercié M. Barral-Baron.

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal dispose désormais d'un règlement intérieur. Celui-ci prévoit notamment des modalités relatives au déroulement des séances, au fonctionnement des commissions municipales et à l'expression de la minorité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2020

Attribution d'une subvention à l'association du comité du personnel communal

La subvention accordée sert à participer aux différents événements importants du personnel (mariage, pacs, naissance, départ à la retraite,...) et à soutenir différents projets.

Modification des compositions de la commission des finances et de la commission d'appel d'offres

Monsieur Pierre-Louis TERRIER, appartenant à la minorité municipale, a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal le 6 octobre 2020. Les compositions de la commission des finances et de la commission d'appel d'offres ont été modifiées pour respecter la représentation proportionnelle en leur sein.

Adoption de la charte des référents de quartier

Afin de développer la démocratie participative au sein de la commune, la mise en place de référents de quartier a été initiée. Le conseil municipal a adopté une charte précisant le rôle et les modalités d'intervention des référents et la délimitation des quartiers.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021

Adhésions de la commune aux associations AMRF et à l'AFEI

L'association des maires ruraux de France (AMRF) promeut le développements des communes rurales ou semi-rurales, auxquelles elle apporte soutien et services.
L'association des femmes élues de l'Isère (AFEI) a pour mission de favoriser l'exercice des responsabilités des élues par une information adaptée à leurs préoccupations et leurs situations. Dans le cas d'une adhésion au nom de la commune, tous les élus municipaux, hommes et femmes, issus de la majorité et de l'opposition, peuvent participer librement aux journées d'études et autres actions (conférences, visites...).

Débat d'orientation budgétaire

La commune de Le Grand-Lemps de moins de 3500 habitants n'a pas l'obligation prévue par le code général des collectivités territoriales, d'établir un rapport d'orientation budgétaire (ROB) et d'organiser un débat d'orientation budgétaire (DOB) précédant le vote du budget. Dans une démarche active d'information des élus et des habitants, il a été décidé de présenter un rapport et de tenir un débat à partir de 2021.

Modification de la composition du conseil municipal

Suite à la démission le 6 octobre 2020 de Monsieur TERRIER Pierre-Louis de ses fonctions de conseiller municipal, et des démissions successives des candidats de la liste « Horizon 2026 », à savoir :

- Le 27 octobre 2020, Monsieur GUYON Philippe
- Le 28 octobre 2020, Madame BORDERIE Isabelle
- Le 2 novembre 2020, Monsieur LEMAÎTRE Thierry
- Le 2 novembre 2020, Madame GUILLEMOT Nathalie

Monsieur BRUCHET Sébastien, suivant de la liste, a été appelé à siéger au conseil municipal.

Maison France Services

LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE ET LE NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

La direction générale des finances publiques (DGFiP) a engagé depuis plusieurs années une démarche de rationalisation de sa présence sur les territoires. Celle-ci conduira à la fermeture de la Trésorerie du Grand-Lemps le 1er janvier 2022. Dans ce cadre, Monsieur Roger Valtat, président de la communauté de commune de Bièvre-Est (CCBE) et Monsieur Philippe Leray, directeur départemental des finances publiques de l'Isère, ont signé, en présence de Madame Géraldine Bardin-Rabatel, maire du Grand-Lemps, une charte d'engagement décrivant le nouveau réseau de proximité des finances publiques sur le territoire de la CCBE.

Les usagers particuliers pourront effectuer leurs démarches dans les accueils de proximité implantés dans le département, notamment les maisons de services au public (MSAP) et les espaces France Services (FS) ou lors d'accueils en Mairie. Dans l'ensemble de ces points de contact, seront proposés les services qui correspondent aux principales situations pour lesquelles les usagers entrent en contact avec les services des finances publiques.

La charte prévoit la mise en place d'un espace France Services sur le territoire de Bièvre-Est à l'horizon 2022-2023. Ce projet d'implantation est défini entre le Préfet du département et la CCBE. Entre la fermeture de la Trésorerie et l'ouverture de l'espace France Services, des permanences d'agents de la DGFiP à la mairie du Grand-Lemps seront organisées.

Les usagers ont également la possibilité de régler les créances publiques chez les buralistes qui offrent le service d'encaissement en numéraire et par carte bancaire pour tous les types de produits encaissables dans les centres des finances publiques (impôts, amendes, produits des collectivités locales ou établissements publics de santé).

LES ESPACES FRANCE SERVICES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La mise en place du réseau des espaces France Services a pour objectif de maintenir la proximité physique du service public et des usagers, suite au fermeture progressive des centres unidirectionnels locaux, particulièrement dans les zones rurales ou semi-rurales. Piloté par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ce réseau se compose de guichets uniques regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Le label « France Services » permet de trouver dans chaque guichet polyvalent, un socle minimum de services garantis, notamment ceux de la DGFiP, de Pôle emploi et de la CNAF, et un accueil identique.

Les guichets des espaces France Services ont pour objectif d'apporter des réponses aux usagers en délivrant une offre diversifiée, principalement :

- donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions) ;

- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs) ;

- aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;

- résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'usager.

Pour en savoir plus : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services





Origine et présentation des centres communaux d'action sociale (CCAS)

Les Centres communaux d'action sociale (CCAS) trouvent leur origine dans les bureaux de bienfaisance institués par la loi du 7 Frimaire an V (1796) et les bureaux d'assistance, rendus obligatoires dans chaque commune par la loi du 15 Juillet 1893.
Le Bureau d'Aide sociale a pris l'appellation de CCAS dès 1978 mais cette appellation n'a été consacrée que 8 ans plus tard par la loi particulière 86-17 du 06/01/1986, suite aux premières lois de décentralisation.
Les CCAS aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte d'interventions et de développement social local. Ils sont présidés de plein droit par le maire de la commune.
Leur conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. (Représentants d'associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion).
La parité induit et permet des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.



FONCTIONNEMENT CCAS

Le conseil d'administration composé de 13 personnes dont Mme le maire présidente et Mme Lydie MONNET Vice-présidente, se réunit régulièrement.
D'autres réunions de travail sont organisées hors Conseil d'administration.
Un groupe de réflexion a été créé pour travailler sur les orientations du CCAS

Une nouvelle plaquette du CCAS revue par le groupe de réflexion et validée par les membres du CCAS a été réalisée cette année.

ACCUEIL

Les personnes le souhaitant sont reçues et accompagnées pour leurs demandes : logements, aides dans leurs démarches administratives, projets professionnels etc.... Elles sont alors prises en charge par le CCAS, les services de la mairie, ou aiguillées vers les services adéquats.

BILAN DU CCAS DU GRAND LEMPS POUR L'ANNEE 2020

Aides financières

Différentes aides, comme : les aides alimentaires, énergétiques, sanitaires, liées à la mobilité sont proposées
Plusieurs personnes ou familles ont bénéficié de ces aides.

Téléalarme

34 personnes bénéficient de ce service géré par le service télé alarme de la ville de Bourgoin. Il s'agit d'un appareil installé et contrôlé qui permet le maintien sécurisé à domicile des personnes.

Gym adaptée

14 personnes se sont inscrites en septembre 2020. Cette activité a été suspendue en Novembre suite aux décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire. Celle-ci s'adresse aux personnes en perte de mobilité. Inscription, soit volontaire, soit sur prescription médicale. Les cours de 1 h00 hebdomadaire sont confiés à un prestataire extérieur agréé.

Portage des repas

Plusieurs prestataires couvrent le secteur et apportent à domicile régulièrement les repas des personnes désireuses.

Banque alimentaire

La Banque alimentaire de l'Isère distribue les 1er et 3ème jeudi du mois un colis aux bénéficiaires.
Comme chaque année la collecte annuelle de la banque alimentaire de l'Isère dans le supermarché du Grand Lemps LIDL et la supérette VIVAL du Grand Lemps et de Châbons s'est déroulée les 29 et 30 Janvier.

Logement

10 foyers rencontrés par la vice-présidente du CCAS ont vu leur demande d'accès aux logements sociaux (1 dans le parc privé) satisfaites suite aux liens du CCAS avec les bailleurs sociaux.

Colis de Noël

Le traditionnel repas de Noël n'a pas pu se faire cette année.
318 colis ont donc été confectionnés et livrés à chacun ou par couple, par des membres du CCAS, des élus et des bénévoles.

Bienvenue à Patrick GALAVIELLE

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES



Suite au départ d'Alexis FAGHEL, la Municipalité est heureuse d'accueillir un nouveau collaborateur.
Patrick GALAVIELLE a pris ses fonctions la 4 janvier de cette nouvelle année. Il va encadrer les services techniques de la ville. Il a 54 ans, il est marié. Sa résidence est à Le Mottier, il a 2 enfants de 22 et 20 ans et son épouse est apicultrice depuis de nombreuses années.
Patrick a servi pendant 23 ans au sein du ministère de la défense en unité de montagne. Il connaît très bien nos sommets et les pratiques alpestres.
Il a rejoint le ministère de l'éducation nationale il y a 10 ans pour être responsable de maintenance et des bâtiments d'un collège.
Quand Patrick ne bricole pas et ne s'adonne pas à la lecture, vous le rencontrerez peut-être en vélo sur nos routes ou en famille dans des randonnées alpines qu'il affectionne.
Il est en charge de l'urbanisme, des travaux importants et des commandes publiques.

COURRIER DE NOS AMIS DE DOGERN

Pour cette nouvelle année, Madame Le Maire a répondu aux « meilleurs vœux » de son homologue allemand. Nous vous avisons du courrier allemand, original et traduit.

Ils espèrent, comme nous, la fin prochaine de ce confinement interminable pour organiser des rencontres entre les populations et les municipalités par l'intermédiaire de nos « comités de jumelage ».

Réciproquement ils stipulaient leur souhait d'entrevues prochaines. Malheureusement les évènements sanitaires repoussent la rencontre amicale et cordiale de ces deux nouvelles équipes municipales, allemande et française pour qu'elles projettent des actions prochaines.

Chaque revue, allemande ou française, traverse le Rhin et informe les concitoyens respectifs des évènements locaux passés et à venir.

Les journaux allemands sont consultables à l'accueil de la mairie.



DOGERN LEBEN

Frau Bürgermeisterin
Géraldine Bardin-Rabatel
6, rue Lamartine
38690 Le Grand-Lemps
FRANKREICH

Gemeinde Dogern
Bürgermeister

Fabian Prause
T 07751 / 83 18 20
F 07751 / 83 18 33
fprause@dogern.de

11. Januar 2021

Jahresheft des Partnerschaftskomitee und Neujahrsgrüße

Sehr geehrte Frau Bardin-Rabatel, liebe Kollegin,

zu aller erst darf ich Ihnen und der gesamten Gemeinde Le Grand-Lemps ein gutes, gesundes und erfolgreiches neues Jahr wünschen. Ich hoffe sehr, dass wir bald die Pandemie überstanden haben und uns auch persönlich kennenlernen können.

In der Anlage darf ich Ihnen noch das Jahresheft unseres Partnerschaftskomitees übersenden. Sie gestalten jährlich eine Zeitschrift mit verschiedenen Beiträgen des Freundeskreises Dogern - Le Grand-Lemps. Leider in diesem Jahr aufgrund der Pandemie mit etwas weniger Seiten.

Mit freundlichen Grüßen

Fabian Prause

Livret annuel du comité de partenariat et salutations de nouvelle année

Chère Madame Bardin-Rabatel, chère collègue,

Tout d'abord, je vous souhaite ainsi qu'à toute la communauté du Grand-Lemps, une bonne année, saine et réussie.

J'espère vivement que nous aurons bientôt survécu à la pandémie et que nous pourrons apprendre à nous connaître personnellement. Je vous envoie également le journal annuel de notre comité de partenariat ci-joint.

Chaque année, ils créent un magazine avec diverses contributions du cercle d'amis Dogern - Le Grand-lemps.

Malheureusement cette année avec un peu moins de pages en raison de la pandémie.

Salutations amicales.

Fabian Prause

Freundeskreis Dogern - Le Grand Lemps

Notre ville propre

Nous avons tous constaté que moins de bacs à déchets ménagers encombrent les voies piétonnières après la journée de ramassage.
Les efforts de chacun sont appréciés, continuons : trions nos déchets, utilisons le local poubelle, faisons une petite place discrète dans notre garage ou notre cour, respectons notre cadre de vie en protégeant notre environnement visuel…
Petit rappel de la réglementation de collecte applicable à l'ensemble des usagers que vous pouvez trouver sur le site de Bièvre-Est (paragraphe 3.3.2.) :
« Les bacs à déchets sont à présenter la veille au soir de la collecte, soit au plus tard avant 5h du matin le jour de la collecte. Ils devront être réintégrés dans leurs lieux en fin de journée le jour de la collecte, faute de quoi ils pourraient être considérés comme abandonnés sur la voie publique. Tout bac non présenté avant 5h ne sera pas garanti d'être collecté »
Les horaires de ramassage peuvent varier en fonction des aléas et des perturbations.
Participons tous à la propreté et l'embellissement de notre village.
La commission « entretien » étudie la possibilité d'aménager des points de regroupement des poubelles dans le centre-ville et reste à votre écoute.

Ça se passe sur la commune

100 Ans ! Joyeux anniversaire à Yvonne GIOANNI notre doyenne



C'est à l'initiative du Service de soins infirmier à domicile (SSIAD), de l'ADMR, et de la municipalité que Mme Yvonne Gioanni a eu le plaisir de souffler ses cents bougies, autour du traditionnel gâteau apporté par Mme le Maire et d'une coupe de champagne offerte par son fils Jacky.

Bien entourée par ses aides à domicile et son fils, Mme Gioanni a reçu des mains de Mme le maire, la médaille de la ville et un magnifique bouquet de roses, ses préférées, de la part de Marie-Françoise Jullien, présidente de l'ADMR.

Notre doyenne vit dans la maison où elle est née le 31 Janvier 1921. Elle s'est mariée avec Jean en 1947 et ils ont eu leur fils Jacky, toujours aux petits soins pour sa maman. Elle a réalisé sa carrière professionnelle dans la soierie. Elle a travaillé pour l'entreprise Meyer qui est devenue l'usine Mayor. En parallèle à son activité, elle s'est occupée de ses parents fragilisés par la maladie.

Depuis 1978, Yvonne profite de sa retraite dans sa grande maison auprès de son fils.

Nous souhaitons à Yvonne encore beaucoup de beaux jours.

L'expo idéale à la Fée Verte

C'est le printemps à la médiathèque La Fée Verte, encore une fois avec une belle programmation pour 2021. Les responsables de la Fée Verte nous gâtent pour ce début d'année. Le 16 janvier 2021 lors du lancement du projet : « l'expo idéale » des artistes reconnus : Hervé Tullet et Clémence G ont présenté les œuvres réalisées avec les enfants des écoles.
En ce début d'année, il y aura des ateliers et projections jusqu'au mois de mars 2021.
En janvier : ateliers de pratique avec la plasticienne Clémence G.
En février : ateliers avec la plasticienne Virginie Dias.
Pour les petits : les nouvelles aventures de Gros pois et Petit pois et aussi les Trolls : une aventure colorée.
En mars : slam et danse « le dit du corps » avec la compagnie Infusion ! Demandez le programme.
Et une surprise organisée par l'association « les amis de la fée verte », le 19 mars :
Offenbach, avec un quatuor à cordes, le baryton Laurent Duleuil et la soprano Julie Mathevet.



PS : il s'agit d'un spectacle hors les murs de la MC2, seule activité payante 9 euros, à partir de 10 ans. Du fait des conditions sanitaires, les activités peuvent être annulées, ou leur accès modifié. Merci de vous renseigner en amont !

Cabinet médical du Grand-Lemps

Le Docteur Patrick Piellard s'est installé à notre cabinet médical il y a 12 mois. Il est notre troisième médecin en poste actuellement au Grand-Lemps. Patrick Piellard est originaire de Haute Savoie, il a fait ses études de médecine à Grenoble. Comme beaucoup de citadins il apprécie la ruralité et préfère Le Grand-Lemps plutôt que les grandes agglomérations, Grenoble ou Lyon. Il aspire au caractère semi rural de notre commune.
Son emploi chargé lui laisse peu de temps pour pratiquer la randonnée en montagne, un sport qu'il affectionne. L'accueil chaleureux qu'il a reçu des habitants et du personnel médical compense un peu ce manque de temps.
La venue du Docteur Piellard, renforce encore l'activité du cabinet médical qui se compose maintenant de : 3 médecins, 1 ostéopathe, 1 orthophoniste, 2 infirmières, 1 sophrologue, 1 psychologue.
Nous souhaitons bienvenue au Docteur Piellard.



Isabelle de Rauglaudre-Gantet, psychologue au Grand Lemps

Isabelle de Rauglaudre-Gantet est installée au Grand Lemps depuis septembre 2020, (elle était depuis 2017 à Colombe), son cabinet se trouve au centre-ville de notre commune.
Cette mère de famille de trois enfants à un long parcours professionnel. Suite à une expérience au sein d'une association de réinsertion et d'accompagnement de personnes sous-main de justice, elle décide de s'installer en libéral. Tout en développant un accueil thérapeutique tout public, elle commence à réaliser des expertises judiciaires.
Isabelle a également suivi une formation à la thérapie par la créativité, utile autant pour les adultes que pour les enfants. Elle reçoit donc des enfants et leurs parents qui viennent de leur propre initiative ou parfois adressés par des établissements scolaires, médecins. Elle assure également des prises en charge individuelles.

Isabelle semble s'interroger sur le consumérisme de notre siècle, pour elle chaque être humain est un Sujet avant d'être un consommateur : « *il faut accueillir l'être tel qu'il est, éveiller la conscience de ce qui est important pour lui. La personne est toujours légitime à être ce qu'elle est. Je tente avec chaque personne de créer une dynamique de vie, d'insuffler une forme de créativité qui existe chez tout être humain* ».
Isabelle est une discrète passionnée, qui cherche sans cesse à se former, à questionner ses pratiques, tant à un niveau tant personnel que professionnel. Elle adore la Nature et la Création sous toutes ses formes et cherche constamment l'inspiration pour ses patients et pour elle-même.
Il y a quelque chose de reposant au contact d'Isabelle de Rauglaudre-Gantet, on devine que pour elle le lien à soi et à l'Autre sont un trésor à explorer, préserver, soigner si besoin.

Collecte Banque Alimentaire de l'Isère

Le dernier week-end de novembre, la Banque Alimentaire de l'Isère a organisé sa Collecte annuelle.

Ce week-end de solidarité est l'unique moment durant lequel les bénévoles Gilets Orange font appel à la générosité du public.

En respectant les consignes sanitaires, les bénévoles ont pu vous solliciter au Grand-Lemps et vous avez répondu présent.

« Un moment solidaire essentiel pour faire face à la hausse de la demande »

Des partenaires engagés et solidaires comme Vival et Lidl de notre belle ville ont répondu à cet appel !

Merci à vous, donateurs, bénévoles, partenaires...





TAXI GACON

Le Grand-Lemps - 06 64 95 37 25 - taxigacon@gmail.com
- 3 véhicules à votre disposition (2 x 7 places et 1 x 9 places (chauffeur inclus).
- À votre service 7j/7 24h/24
Une équipe sérieuse et discrète pour vous accompagner durant vos RDV hospitaliers (chimio, rayons, dialyses, consultations...). Conventionné Sécurité Sociale. Disponible pour vos transports professionnels ou privés, gares, aéroports...

La vie économique

Une action à destination des entreprises de la commune



Consciente de l'importance du maintien et du développement d'un tissu économique durable sur notre commune, particulièrement lors de la période compliquée liée à la Covid 19, la municipalité souhaite apporter son soutien à toute initiative et action à destination des entreprises, notamment des commerces. Ainsi, la municipalité a décidé de promouvoir la démarche bénévole de Monsieur René Caillet.

Domicilié au Grand-Lemps, Monsieur Caillet est membre actif pour l'aide à la création et la reprise d'entreprise à travers l'association Initiative Bièvre-Valloire (IBV). Il souhaite développer une action à titre personnel à destination des entreprises de la commune. Indépendant de la municipalité et sans aucun intérêt commercial, il est à l'écoute des professionnels et leur apporte gratuitement une expertise.

Il peut analyser la situation des professionnels déjà implantés sur la commune, des personnes porteuses d'un projet de création ou reprise d'activité et rechercher une ou plusieurs solutions d'aides financières ou autres proposées par l'ensemble des services de l'état, de la région et des associations.

SON INTERVENTION PRENDRA 2 ORIENTATIONS :

1- Envers les professionnels déjà implantés :

Il pourra analyser leur situation et, nous l'espérons très sincèrement, trouver une ou plusieurs solutions d'aides financières ou autres proposées par l'ensemble des services de l'état, de la région et auprès d'associations.

2- Envers les candidats à la création ou la reprise d'activité :

Votre projet, quel qu'il soit, peut bénéficier d'aides intéressantes. Par exemple, des aides financières à 0 % d'intérêt, jusqu'à 30K€, sont actuellement accordées par une association de bénévoles de la région (IBV) Isère Bièvre Valloire. Il sera à même de vous faire connaître les solutions offertes pour votre future activité. Il pourra également vous conseiller sur d'autres offres de la région.

Les personnes intéressées par ce service gratuit peuvent se manifester auprès de la mairie, par téléphone ou messagerie électronique. Monsieur Caillet prendra alors contact avec elles pour un rendez-vous privé et confidentiel.



Regards des élèves du collège du Grand Lemps sur cette année écoulée



« Cette année une épidémie a bouleversé nos habitudes et notre quotidien »

C'est une année hors du commun que nous, collégiens entre 11 et 15 ans, venons de vivre. Parmi nous, certains ont souffert, d'autres ont vécu ce moment comme une parenthèse agréable. Plusieurs élèves nous offrent leur regard sur cette année écoulée.

Lors du premier confinement, au printemps 2020, les ressentis ont été mitigés selon les élèves. Certains, notamment parmi les plus jeunes, n'en n'ont pas souffert, bien au contraire. De la joie les emplissait à l'annonce du confinement. Le plaisir de pouvoir s'organiser comme bon leur semble et d'être maître de leurs mouvements a joué sur leur bonne humeur. Comme une atmosphère d'école buissonnière !

Quant à d'autres, surtout les élèves de 3e, ils ont souffert du manque de liens sociaux, de l'isolement ainsi que du syndrome de la cabane. Ce syndrome désigne la peur sociale ou l'angoisse de sortir de chez soi, en particulier après la période de confinement. D'autres ont aussi souffert de procrastination. Beaucoup de collégiens se sont sentis essoufflés, perdus ou encore pris au piège. ***« À la fin du confinement, j'étais épuisée, la reprise des cours en présentiel m'a fait du bien mais j'ai eu du mal à reprendre le rythme »***, témoigne Coline, 14 ans.

L'éducation et l'apprentissage en temps de confinement ont été deux problématiques essentielles pour nous. Certains, enfermés dans leur chambre, allaient jusqu'à six heures de travail par jour ! De plus, le manque d'équipements électroniques et l'environnement dans de nombreuses familles compliquaient la concentration, la possibilité et la vigueur à étudier. Nous n'étions pas tous égaux face à l'épidémie. Néanmoins le collège Liers et Lemps mettait à disposition des tablettes pour les familles qui le souhaitaient et le suivi pédagogique a été constant. ***« Durant cette année éprouvante, j'ai appris à ne pas remettre au lendemain et à combattre l'envie de ne pas travailler »*** explique Melvin, 14 ans.

Malgré les difficultés et les douleurs que nous avons rencontrées, cette année nous a appris à être indépendants, à ne rien remettre au lendemain et à prendre soin de nous et de ceux que l'on aime. Des jours meilleurs viendront.

Mathilde et Maël, école du blog, collège Liers et Lemps
élèves du groupe Ecole du Blog, atelier d'éducation aux médias, collège Liers et Lemps





Préparons la rentrée !

3 rue des Ecoles
38690 Le Grand-Lemps
04 76 55 86 57

Les inscriptions à l'école maternelle La Farandole ont commencé.

À la rentrée de septembre 2021, l'école maternelle accueillera les enfants nés en 2016, 2017,2018 et 2019 si les effectifs le permettent. Les enfants sont maintenant accueillis dans une école spacieuse, rénovée, fonctionnelle et confortable.

L'école maternelle dispose de locaux répondant aux normes d'accessibilité, elle est équipée de :
- 4 salles de classe
- 1 salle de motricité
- 1 bibliothèque
- 1 salle de repos
- 1 dortoir
- 1 préau

Le projet d'école 2018-2021 a pour priorités l'acquisition et la maîtrise du langage par le biais d'un travail réalisé à partir de l'étude de livres pour enfants.

De nombreuses activités éducatives sont proposées aux élèves tout au long de l'année scolaire.

Les apprentissages se font à partir d'expériences motrices, de manipulations, de jeux éducatifs.

La commune organise une garderie chaque jour à partir de 7h30, et jusqu'à 18h30 après la classe. Des activités récréatives y sont proposées aux enfants.

Ces temps de garderie sont encadrés par les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).

Pendant la pause de midi, le service de restauration scolaire est accessible à tous les enfants scolarisés.

Pour inscrire votre enfant ou pour des informations complémentaires vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Madame Pascale Le Coguiec, directrice de l'école maternelle La Farandole, en téléphonant au : 04 76 55 86 57 ce.0380534z@ac-grenoble.fr



Nouveautés à l'école privée





Depuis la rentrée 2020, l'accent a été mis sur le projet PIDAPI (Parcours Individualisés et Différenciés des Apprentissages et Pédagogie Institutionnelle) qui propose des outils de travail autonome avec ceintures de compétences jusqu'au niveau 6e. Chaque enfant des classes élémentaires et de GS/CP peut ainsi progresser à son rythme et selon son plan de travail. Toutes les classes sont aussi désormais équipées d'un écran tactile interactif permettant de rendre les apprentissages plus vivants. Les enfants ont ainsi découvert une façon d'apprendre plus ludique. Une intervenante anglaise fait également découvrir la langue de Shakespeare à toutes les classes tous les 15 jours en plus de l'enseignement prévu au programme. Une manière efficace pour les enfants de parfaire leur accent et découvrir la culture anglo-saxonne !

Pour les inscriptions de la prochaine rentrée, contacter direction@ecole-les-tilleuls.fr ou par téléphone (04 76 55 87 43). N'hésitez pas non plus à visiter le blog (https://ecolelestilleuls.wordpress.com/) ainsi que la page Facebook de l'APEL (@Apel Les Tilleuls – école privée Le Grand-Lemps) pour suivre les informations de l'école.

Laurence BOUCHENOIRE

Sou des Écoles





Le Sou des Ecoles est une association de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des évènements qui permettent de récolter des fonds. Cet argent permet de financer les projets proposés par les enseignants des deux écoles (école élémentaire Les Tisserands et école maternelle La Farandole). Ces projets sont divers et variés : activités extrascolaires, sportives et culturelles, sorties, spectacles. Le sou des écoles finance aussi du matériel ainsi que des intervenants proposant aux élèves une ouverture vers d'autres horizons (théâtre, sport, musique...).

En octobre 2019, le bureau du Sou des Ecoles a été totalement renouvelé. La nouvelle équipe a essayé de maintenir les manifestations historiques (vente de brioches de la boulangerie La Mie de pain, randonnée pédestre, pucier et fête des écoles) et de créer une nouvelle dynamique avec un apéro boudin et un carnaval pour les enfants. Dommage, l'année avait si bien commencé... de nombreux gourmands ont commandé des chocolats, l'apéro boudin a connu un vif succès, les brioches et pannetons se sont vendus comme des petits pains et les sourires des enfants au carnaval ne peuvent que nous motiver à reconduire cette manifestation. Malheureusement, la crise sanitaire est arrivée nous obligeant à annuler la randonnée, le pucier et la fête des écoles !

Actuellement, les restrictions nous empêchent de prévoir des manifestations regroupant du public. Nous avons seulement pu réaliser une vente de chocolats avant Noël. Dès que les conditions le permettront, nous reprendrons nos activités avec l'objectif de pouvoir donner les moyens aux enseignants d'avoir de beaux projets pour nos enfants et de pouvoir leur organiser une magnifique fête des écoles tant appréciée de nos chères têtes blondes.

L'équipe du Sou des Ecoles

COMITÉ DES FÊTES

les Lempsiquois
COMITÉ DES FÊTES

Les membres du Comité des fêtes vous souhaitent une excellente année 2021. Nous espérons le meilleur pour chacun d'entre vous.

Cette année 2020 a été particulière mais nous avons quand même réussi à nous réunir.

Ainsi, le comité des fêtes tenait à remercier tous les visiteurs de notre manifestation Les Rosières au fil du temps. Cette rétrospective, qui nous tenait particulièrement à cœur, a été un moment important de cette année.

Le comité des fêtes et l'AMF sont aussi très reconnaissants envers les participants de la Tombola du Téléthon.

Désormais 2021 est là et ensemble nous devons penser à l'avenir.

Aussi, si les conditions sanitaires le permettent, différentes manifestations seront organisées. La fête de la musique est toujours un moment convivial qui doit perdurer. Et enfin le comité de fêtes a bon espoir d'organiser une rosière 2021 à la hauteur de vos attentes. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suivre sur notre page Facebook.

Josy

Association Initiatives pour Demain

L'association « Initiatives pour Demain » vous souhaite une bonne santé !

Nous sommes heureux de continuer à œuvrer pour proposer, susciter, multiplier, nos actions de partage, de solidarité, d'entraide, de savoirs.

Pour ce début d'année, les rendez-vous sûrs, car sous les halles de Le Grand Lemps lors du Marché bio du samedi matin :

- Diagnostic-panne vélo, exécuté par une personne experte de l'association qui vous aide à réparer votre vélo, vous conseille sur les pièces à changer et vous aide pour la réparation (être à jour de sa cotisation annuelle-famille 10€) les 27/03 et 19/06
- Gratiféria : Fête du gratuit (prenez, donnez, c'est gratuit) le 10/04,
- Troc de semis plantes graines 24/04.

Sans oublier **l'Assemblée Générale du 12 mars 2021 à 20H**, en visio-conférence, moment vital pour toute association. Merci de participer. Nous publierons le lien visio sur Facebook, ou vous pouvez vous inscrire à notre liste de diffusion : **initiatives38690@gmail.com**

À très bientôt, prenez soin de vous, pour également bien prendre soin des autres

Maryvonne Sarra

Association Hang'Art

BONJOUR À TOUTES ET TOUS !

HANG'ART
l'association

Les membres et bénévoles des associations Peyotl et Le Hang'art tiennent à vous présenter leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2021 !

Malgré la crise sanitaire actuelle et les difficultés rencontrées pour mener à bien nos actions, nous gardons l'espoir de voir revenir des jours meilleurs et nous sommes impatients de vous proposer de nouveau de beaux événements culturels sur notre territoire.

Dans l'attente de vous retrouver, portez-vous bien !

N'hésitez pas à nous suivre sur nos pages facebook.

PEYOTL
ASSOCIATION

ASSOCIATION ALCOOL ASSISTANCE

Comme pour chacun d'entre nous la situation sanitaire modifie tous nos projets et encore plus lorsqu'il s'agit d'une association œuvrant auprès des personnes vulnérables.

*Alcool Assistance ne peut pas pour l'instant assurer ses permanences du 1er et 3e vendredi de chaque mois au **2 rue Lamartine à Le Grand Lemps**.*

*Cependant un contact téléphonique au **07 86 59 74 51** peut apporter un petit soutien.*

Les bénévoles, en majorité des anciens malades alcooliques sont dévoués pour aider, dédramatiser, et essayer ensemble de trouver une solution pour sortir de ce fléau.

Il faut oser faire le premier pas et venir parler de son problème lié à sa consommation d'alcool ou autres produits psychoactifs.

Réussir à se passer de l'alcool ou autre n'est pas impossible ! Nous sommes là pour en témoigner.

R.Pradinaud le président

Le coin du philosophe

Philosophie du philodendron



LE CONFINEMENT ET L'ENNUI

Les apéros virtuels avec des amis ça va un moment mais à terme cela devient vite ennuyeux. **Épicure** célébrait l'amitié comme « *le plus précieux des biens* ». Mais pour le philosophe **Schopenhauer** « *les hommes se regroupent pour s'ennuyer en commun* », en même temps passer une soirée avec ce philosophe dépressif, non merci ! Il disait aussi « *on est libre qu'en étant seul* ».

Autre philosophe encore plus déprimant, **Kierkegaard** : « *soit tu jouis de l'instant et tu risques de te perdre dans des plaisirs vains, soit tu fais un choix plus éthique en pesant en assumant tes responsabilités* ». Allons voir d'autres philosophes.

Il y aurait bien **Ovide** ce chantre de la nature, mais je me demande si la nature n'aurait pas « *horreur d'Ovide* » ?

Sénèque, quant à lui préconise : l'alternance entre la solitude et le monde : « *l'une et l'autre se serviront de remède. La retraite adoucira notre misanthropie et la société dissipera l'ennui de la solitude* ». Sénèque un début continuons le combat.

Inodium (et non pas l'imodium), c'est à dire l'ennui désignait une chose odieuse, ça commençait mal dès l'origine des maux, je veux dire des mots. Voyons comment **Pascal** s'en sort : « *rien n'est plus insupportable à l'homme que d'être sans divertissement, c'est alors qu'il découvre sa condition, qu'il sent son néant, son abandon, son impuissance, son vide* ». Décidément bonjour l'ambiance !

Bien essayons avec **Nietzsche** : « *chasser l'ennui à tout prix est vulgaire comme travailler sans plaisir. L'avide qui craint l'ennui travaille en vue du gain* » La grande âme, elle, dédaigne « *toute tâche dénuée de passion* ». Certes, mais tout le monde n'a pas un nom impossible à écrire, rien que le fait d'orthographier « **Nietzsche** » est déjà ennuyeux.

Mais vous vous interrogez déjà : va-t-il enfin nous parler de **Heidegger** ? Si vous insistez voilà : « *dans l'ennui profond tout vacille encore dans un brouillard d'indifférenciation étonnante* » incapables de nous occuper, « *nous sommes écrasés par l'expérience pure du temps* ».

Un français contemporain pour changer un peu, **Jankélévitch** : il propose l'action contre l'ennui, l'aventure passionnée car pour lui : l'ennui est « *une maladie qui déprécie l'heure présente* », il faut lutter contre : « *l'éternité boursouflée de l'ennui* ». Il ne devait pas connaître le terme de bigorexie qui désigne les personnes qui se droguent en faisant trop de sport. Finalement Voltaire est plus apaisant « *j'ai décidé d'être heureux c'est meilleur pour la santé* ».

Ce petit tour des philosophes peut devenir lassant comme les apéros virtuels ça va cinq minutes mais j'ai gardé pour la fin ma philosophe préférée, **Annah Arendt**, cette philosophe de la « *banalité du mal* », elle faisait allusion à ces bourgeois qui dirigeaient des camps d'extermination tout en jouant du piano devant leurs amis.

La question que pose **Annah Arendt** est pourquoi se tourne-t-on vers les autres ? Par compassion, par pure amitié, par intérêt, pour son nombril ? Arendt répond simplement en revenant sur l'origine du mot intérêt : *interest qui signifie être parmi les hommes*, la solidarité humaine, la compassion sont indispensables à notre survie. Donc ce week-end vous allez quand même chez vos voisins, même si vous détestez les grillades, c'est une question de survie un point c'est tout…

Roger Bayot

Philodendron ,étymologie :qui aime l'arbre

État civil

Hommage



Le basket du canton est en deuil, et spécialement TERRES FROIDES BASKET.

L'association a perdu début janvier son Président d'Honneur Alexandre LACROIX.

Enfant du pays il a débuté sa carrière au club de l'Espérance du Grand – Lemps. Tourné vers l'avenir, il n'aura de cesse de vouloir réunir les 2 clubs locaux, l'Espérance et la Pervenche, ce qui sera fait au niveau du FCL. Quand le basket cantonal a voulu se réunir, une sortie du FCL était obligatoire. Une nouvelle association a vu le jour le BCL (Basket Club Lempsiquois). Alexandre en a assumé une présidence commune avec Joël GEYNET pendant un an et ensuite il a été présent avec sa ténacité légendaire pour aider à mettre en place une union en 1997 entre les clubs de Châbons, Colombe et le BCL : l'UTFB (Union Terres Froides Basket), d'abord au niveau des jeunes la première année puis au niveau des séniors.

En 2002 l'UTFB intégrera APPRIEU et BEVENAIS pour donner le club actuel de TFB (Terres Froides Basket).

Omniprésent, Alexandre aidera le club par ses conseils et en deviendra le Président d'Honneur. Tant qu'il a pu se déplacer, il a été l'un de nos très fidèles supporters pour nos jeunes et nos équipes phares. Nous ne manquerons pas de penser à lui lorsqu'enfin nous pourrons réintégrer les parquets en séniors.

Il a été aussi un dirigeant avisé du Comité de l'Isère : membre du Comité il a beaucoup travaillé au niveau des arbitres.

Ensuite il a intégré la Ligue des Alpes où il fut Président de la Commission des Arbitres. Son travail et ses conseils ont beaucoup été appréciés dans toutes les Alpes.

Joueur exemplaire, arbitre, entraîneur, il a vraiment été présent dans sa commune du Grand Lemps qu'il a tant aimée et où il fut conseiller municipal adjoint ; généreux, il a toujours été au service des autres.

À Françoise et à sa famille nous voulons dire toute notre peine.

Terres Froides Basket

ALEXANDRE LACROIX NOUS A QUITTÉ

La nouvelle de son décès a plongé dans la peine tous ceux qui l'ont connu, côtoyé, apprécié.

Fervent sportif, il a pratiqué, entraîné et dirigé les équipes communales de basket.

Toujours au service de la commune, il fut, durant quatre mandats, premier adjoint chargé du sport et des équipements sportifs.

Homme discret et efficace, son dévouement mérite notre reconnaissance.

Henri Arminjon,
Maire Honoraire.

État civil (suite)

MARIAGES

› **Elodie DELAHAYE et Damien BUTAEYE** : 15 août 2020

› **Joy GOMET et Guillaume MASSON** : 29 août 2020

› **Laurie LEMPEREUR et Fabien YONNET** : 29 août 2020

› **Natacha ALBANET et Alexandre ROUSSELIN** : 5 septembre 2020

› **Jeannine LO PRESTI et Fabien BENABID** : 12 septembre 2020

› **Jean François GONDA et Karine ZANESE** : 26 septembre 2020

› **Chantal MEURISSE et Yann MAINSON** : 26 septembre 2020

› **Tom MOCELLIN et Paige PEPER** : 30 octobre 2020

PACS

› **Lou BONNARD et Quentin PAILHES** : 15 février 2020

› **Nathalie ROMEO et Jean Paul GIMENEZ** : 20 août 2020

› **Ophélie GUIMARD et Stéphane LINO** : 2 septembre 2020

› **Julie MEYNET et Quentin MILLET** : 22 septembre 2020

NAISSANCES

› **Laora GIGAREL** : 8 juillet 2020

› **Giuliano REINHARDT** : 8 juillet 2020

› **Elyne WYART** : 29 juillet 2020

› **Zoé CLÉMENCEAU** : 5 août 2020

› **Valérie GOMES FABIAO** : 26 août 2020

› **Rose NIVON DELALEZ** : 15 septembre 2020

› **Rafael SENRA MAIA** : 25 septembre 2020

› **Cassy GALLET** : 29 octobre 2020

› **Suzanne DESHAYES POUILLE** : 12 novembre 2020

› **Laura MUSSARD** : 13 novembre 2020

› **Elliott LACROIX** : 18 novembre 2020

› **Dolce REINHARDT MEDJALDI** : 7 décembre 2020

DÉCÈS

› **Louis RICCARDI** : 17 juillet 2020

› **Renée NUGUES-BOURCHAT veuve GUAITOLI** : 20 juillet 2020

› **Raymonde ROBIN veuve THIVOLLE** : 22 juillet 2020

› **Robert GUITTON** : 23 juillet 2020

› **Paulette MILANI veuve GIGAREL** : 24 juillet 2020

› **Denise DAUVERGNE veuve TOUYON** : 28 juillet 2020

› **Michelle CHARREL veuve BOUVAT-MARTIN** : 7 août 2020

› **Grazia FERRARA veuve ARDITO** : 9 août 2020

› **Berthe DUFOUR veuve REPITON** : 10 août 2020

› **Madeleine BONVALLET épouse BOISSIER** : 11 août 2020

› **Marcel VIEUX** : 12 août 2020

› **Micheline DEVAUX veuve HOUDE** : 12 août 2020

› **Louis PRUDHOMME** : 21 août 2020

› **André BERAY** : 4 septembre 2020

› **André BERNET** : 16 octobre 2020

› **Jean MILLAT-CARUS** : 25 octobre 2020

› **André FERRARIS** : 26 octobre 2020

› **Patrick BUCCI** : 10 novembre 2020

› **Bruno GASPERONI** : 14 novembre 2020

› **Pierre RAYNAUD** : 15 novembre 2020

› **Marie GEYNET veuve GANEL** : 13 décembre 2020

› **Yves VITTOZ** : 16 décembre 2020

› **Madeleine LEMOINE** : 20 décembre 2020

› **Simone DENIS** : 23 décembre 2020

› **Odette FAUGERAS veuve LUCAND** : 24 décembre 2020

› **Yvonne BECCAT veuve PONCIN** : 25 décembre 2020

› **Gabriel PROHET** : 28 décembre 2020

› **Aimée DOUCET veuve SIBUT** : 31 décembre 2020

› **Alexandre LACROIX** : 4 janvier 2021

› **Denise CORTADE veuve DAREUX** : 7 janvier 2021

› **Henri ALVES DA SILVA** : 18 janvier 2021